



cfu

Comité français UNIMARC

Réunion du 13 avril 2023

Relevé de décisions

Lieu de réunion : à distance (zoom)

Relevé de décisions établi par : Héroïse Lecomte, Abes

[En jaune : développements après la réunion]

Membres présents	
Joëlle Aernoudt	Electre
Cyril Beaume	Decalog
Héroïse Lecomte (pilote)	Abes
Agnès Manneheut	SCD Université Nantes
Karine Meneghetti	Bibliothèque publique d'information
Paul Poulain	Biblibre
Mélanie Roche	BnF
Sabine Roulleau	BnF
Olivier Rousseaux	Abes
Florence Tfibel	BnF

Ordre du jour	
1	Réunion du PUC 2023
2	Propositions d'évolution 2023
3	Communication autour d'UNIMARC pour les entités et relations
4	Prochaines réunions

1. Réunion du PUC 2023

La réunion annuelle du Permanent UNIMARC Committee (IFLA) aura lieu du 15 au 17 mai, en visio.

Florence Tfibel ayant été élue à la Section Bibliographie de l'IFLA, elle demandera à être détachée au sein du PUC en tant que « liaison » lorsque son mandat débutera (août). NB : Florence se rendra au congrès de l'IFLA en août et assistera à la session ouverte du Committee on Standards.

Au sujet de la présidence du PUC (voir aussi : CR CfU du 13/02/2023), Héroïse enverra un mail à Gordana pour indiquer que la France ne pourra pas être candidate cette année, pour lui demander d'ouvrir les discussions afin qu'un autre pays puisse éventuellement se positionner, et enfin pour demander à inscrire à l'ordre du jour une discussion sur l'actualité de la communauté UNIMARC et le manque de dynamisme du PUC.

L'éventualité d'une présidence française à compter de 2024 ou 2025 sera à examiner par les pilotes du programme TB dans le cadre du travail sur la nouvelle feuille de route du programme.

2. Propositions d'évolution 2023

Les propositions qui seront soumises au PUC cette année sont toutes issues des travaux du groupe qui a préparé le jeu de notices OEMI en UNIMARC ER. Des manques ou incohérences ont été constatés dans le format pendant la préparation de ce jeu de données.

- A240, 241, 242 : répétabilité du \$a pour enregistrer plusieurs responsabilités dans le point d'accès d'une notice auteur-titre, œuvre ou expression.
- A240, 241, 242 : nouvelle sous-zone pour enregistrer la mention « et n autres » ou toute autre mention générique liée à la responsabilité
- A231, 240, 241 : nouvelle sous-zone pour enregistrer la mention « choix » ou toute autre mention générique liée au contenu d'une œuvre ou d'une notice auteur-titre
- A370, 371 : nouvelles sous-zones pour structurer certaines notes sur les œuvres et les expressions
- Généralisation de l'utilisation du \$5 et du \$u dans le bloc 3xx
- Etc.

3. Communication sur UNIMARC pour les entités et relations

Le tableau synthétique sur le contexte d'utilisation des zones des formats A et B (catalogage classique, catalogage entités-relations ou les deux) est présenté. Il permet de bien montrer la structure de l'UNIMARC ER, et en particulier le fait que les œuvres et expressions sont décrites à travers le format A, ce qui est différent du choix fait dans le format MARC21 (qui utilise des zones du format B pour décrire les attributs des œuvres et expressions, mais a également maintenu et enrichi dans le format A les notices d'autorité titre, correspondant aux œuvres LRM).

Les représentants de Electre et Decalog soulignent le fait qu'un nouveau circuit des données à l'échelle nationale va devoir être mis en place pour les bibliothèques souhaitant récupérer des entités. En effet, cela a peu d'intérêt de créer les entités œuvre et expression dans les systèmes locaux, alors que ce sont des entités d'intérêt national. Or, le catalogage BnF est tardif par rapport aux besoins des bibliothèques, il sera donc difficile de se lier au moment de la réception des documents. Que proposeront les agences ? Sera-t-il vraiment possible de créer uniquement les données de manifestation au niveau local ou des notices complètes (bibliographiques), à l'instar de celles produites aujourd'hui, resteront-elles nécessaires ? Ces questions devraient être abordées par le GT Systèmes & Données en associant des éditeurs de SGB et fournisseurs de données, dans le cadre de la nouvelle feuille de route du programme national TB.

Il est rappelé que la BnF s'est déjà engagée sur la fourniture de notices « classiques » tant qu'elles seront utiles dans les SGB locaux. La fourniture de données en UNIMARC ER représentera un service supplémentaire. Les données produites en INTERMARC-NG (suivant un modèle entités-relations) dans le système de la BnF seront converties à la fois vers l'UNIMARC ER et vers des notices bibliographiques classiques, a priori sans perte de qualité notable. Une présentation y sera consacrée lors de la prochaine journée S&D, qui aura lieu le 1^{er} décembre à la BnF.

Les représentants de Electre et Decalog demandent également une présentation complète de la réforme Rameau au sein du CfU.

4. Prochaines réunions

- Septembre/octobre :
 - o Suivi des sujets et préparation PUC 2024